



ADDENDA À UNE DEMANDE DE PROPOSITION (DDP)

Le ministère d'Affaires étrangères, Commerce et Développement (le ministère) modifie par la présente, conformément au présent addenda la demande de proposition pour la fourniture de SPTS - Programme de Collection d'Art Visuel (Divers Catégories), ayant le numéro 23-238371, en date du 8 mai, 2023. Le présent addenda fait partie du DDP. Le but du présent addenda est de :

1. Fournir des réponses aux questions reçues;
2. Repousser la date de clôture; et
3. Changer l'exigence obligatoire;

Le présent addenda est émis quatre (4) jours avant la réception des appels d'offres afin de fournir des révisions et des clarifications aux documents d'appels d'offres.

1. Questions et réponses

La(les) question(s) suivante(s) ont été reçues, et le ministère répond par la présente comme suit :

1.1 Question No. 06:

Question: Dans les critères cotés qui concernent l'administrateur de projet – intermédiaire, le TC2 attribue des points en fonction du nombre de mois d'expérience acquis au cours des 84 derniers mois. Il faut plus de 84 mois pour obtenir la totalité des points; cependant, il est impossible d'acquérir plus de 84 mois d'expérience au cours d'une période de 84 mois. L'État pourrait-il préciser comment les soumissionnaires peuvent obtenir la totalité des points dans le cas du TC2 qui concerne l'administrateur de projet – intermédiaire?

Réponse: On modifiera le TC2 en ce qui concerne l'administrateur de projet – intermédiaire afin de prolonger la période au cours de laquelle l'expérience professionnelle pourra être démontrée.

2. Repousser la date de clôture

À la page 1 de 64,

SUPPRIMER: 24 mai 2023 à 14 h 00 (heure normale de l'Est)

INSÉRER: 31 mai 2023 à 14 h 00 (heure normale de l'Est)

3. Changer l'exigence obligatoire

3.1 Dans la Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, Pièce jointe 2 de la Partie 4, Critères techniques MTC1, à la page 23 de 64,

SUPPRIMER:



MTC1	<p>Capacité de l'entreprise :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Sur la base de trois (3) projets connexes, le soumissionnaire doit démontrer qu'il a acquis de l'expérience dans la prestation de services d'administration de projet en lien avec des musées ou des collections d'œuvres d'art visuel. Les projets connexes indiqués doivent :<ol style="list-style-type: none">a) avoir une valeur totale de 100 000 \$CA en incluant les taxes applicables et les modifications;b) avoir été achevés au cours des 60 mois précédant la date de publication de la demande de propositions ou être en cours depuis au moins six (6) mois à compter de la date de publication de la demande de propositions; etc) comprendre la fourniture de services d'administrateur de projet conformément à l'énoncé des travaux de la présente demande de propositions. <p>Il faut fournir l'information qui suit au sujet des projets en question:</p> <ol style="list-style-type: none">1. La copie de la première page du contrat à titre de preuve, et cette page doit présenter les détails, les dates de début et de fin, la valeur, etc. des services fournis.2. Lieu de prestation des services3. Une lettre de recommandation signée (numériquement) par le représentant du client qui confirme la valeur des services fournis (les modifications y compris) ou le montant total facturé. (Fournissez les coordonnées : nom, titre, numéro de téléphone et adresse de courriel). (Fournissez les coordonnées : nom, titre, numéro de téléphone et adresse de courriel). <p>Pour ce critère, le terme « tâches » englobe les tâches que l'énoncé des travaux énumère à l'annexe A de la présente demande de propositions relativement à la catégorie de ressource.</p> <p>Il faut que les services du soumissionnaire aient été retenus par le biais d'un contrat ou que le soumissionnaire ait acquis l'expérience en question en tant qu'entrepreneur principal ou que ressource principale dans le cadre du projet connexe mentionné en réponse à ce critère.</p>
-------------	--

INSÉRER:

MTC1	<p>Capacité de l'entreprise :</p> <ol style="list-style-type: none">2. Sur la base de trois (3) projets connexes, le soumissionnaire doit démontrer qu'il a acquis de l'expérience dans la prestation de services d'administration de projet en lien avec des musées ou des collections d'œuvres d'art visuel. Les projets connexes indiqués doivent :<ol style="list-style-type: none">d) avoir une valeur totale de 100 000 \$CA en incluant les taxes applicables et les modifications;e) avoir été achevés au cours des 120 mois précédant la date de publication de la demande de propositions ou être en cours depuis au moins six (6) mois à compter de la date de publication de la demande de propositions; etf) comprendre la fourniture de services d'administrateur de projet conformément à l'énoncé des travaux de la présente demande de propositions. <p>Il faut fournir l'information qui suit au sujet des projets en question:</p> <ol style="list-style-type: none">1. La copie de la première page du contrat à titre de preuve, et cette page doit présenter les détails, les dates de début et de fin, la valeur, etc. des services fournis.2. Lieu de prestation des services
-------------	---



	<p>3. Une lettre de recommandation signée (numériquement) par le représentant du client qui confirme la valeur des services fournis (les modifications y compris) ou le montant total facturé. (Fournissez les coordonnées : nom, titre, numéro de téléphone et adresse de courriel). (Fournissez les coordonnées : nom, titre, numéro de téléphone et adresse de courriel).</p> <p>Pour ce critère, le terme « tâches » englobe les tâches que l'énoncé des travaux énumère à l'annexe A de la présente demande de propositions relativement à la catégorie de ressource.</p> <p>Il faut que les services du soumissionnaire aient été retenus par le biais d'un contrat ou que le soumissionnaire ait acquis l'expérience en question en tant qu'entrepreneur principal ou que ressource principale dans le cadre du projet connexe mentionné en réponse à ce critère.</p>
--	--

3.2 Dans la partie 4 - Procédures d'évaluation et méthode de sélection, pièce jointe 2 de la partie 4, Administrateur de projet de critères techniques (Intermédiaire) RT2, à la page 28 de 64,

SUPPRIMER:

RT2	<p>Le soumissionnaire doit démontrer clairement que chaque des ressources proposées a un minimum de 48 mois ou plus d'expérience de travail dans le 84 derniers mois de travail dans des musées ou des galeries en conservation, gestion de collections ou projet rôles d'administration pour les collections d'art telles qu'un musée, archives, bibliothèque, public ou privé collection.</p>	<p>Moins de 48 mois = 0 points 48+ mois à 60 mois = 5 points 60 mois à 72 mois = 10 points 72 mois à 84 mois = 15 points 84 + mois = 20 points</p> <p>Nombre maximal de points pour RT2 vingt (20) points</p>	/20
------------	--	---	-----

INSÉRER:

RT2	<p>Le soumissionnaire doit démontrer clairement que chaque des ressources proposées a un minimum de 48 mois ou plus d'expérience de travail dans le 120 derniers mois de travail dans des musées ou des galeries en conservation, gestion de collections ou projet rôles</p>	<p>Moins de 48 mois = 0 points 48+ mois à 60 mois = 5 points 60 mois à 72 mois = 10 points 72 mois à 84 mois = 15 points 84 + mois = 20 points</p> <p>Nombre maximal de points pour RT2 vingt (20) points Maximum number of points for RT2 twenty (20) points</p>	/20
------------	---	--	-----



	d'administration pour les collections d'art telles qu'un musée, archives, bibliothèque, public ou privé collection.		
--	---	--	--

LES AUTRES MODALITÉS DE L'APPEL D'OFFRES DEMEURENT INCHANGÉES